

CASTELNOU

TERRE D'HISTOIRE ET D'AVENIR

CONCOURS PINTURA

Règlement

Article 1

La municipalité de Castelnou organise « PINTURA » un grand concours international de peinture gratuit ouvert à tous le dimanche 25 août 2024.

Pour cette 3ème édition de PINTURA : les œuvres devront représenter ses espaces naturels, le village, ses rues, ses habitants ou ses monuments.

Les participants devront veiller à installer leur chevalet en toute sécurité sans gêner la circulation et les piétons. Les organisateurs se réservent la possibilité de leur demander de se déplacer.

Article 2

Ce concours est ouvert à tous amateurs et professionnels. Les mineurs qui participent à ce concours sont sous la responsabilité de leurs parents.

Article 3

Chaque artiste participera à cette journée avec son propre matériel (support et peinture). Il est conseillé aux candidats de se munir de chevalets pour réaliser leurs tableaux, ainsi que d'un parasol.

Toutes les techniques picturales seront admises (huile, acrylique, gouache, aquarelle, pastel, fusain, encre...)

Article 4

Le formulaire d'inscription est disponible en ligne sur le site de la commune de Castelnou www.castelnou.fr et en mairie carrer na Patora 66300 Castelnou.

Il sera attribué un numéro à chaque participant. Le rendez-vous est fixé à la Salle du Tilleul dimanche 25 août 2024 à partir de 8h00 et jusqu'à 12 heures afin de faire valider les supports vierges.

CONCOURS PINTURA

Les œuvres devront être remises le même jour avant 16 heures toujours à la salle du Tilleul. Les réalisations terminées ne devront pas être signées. L'accrochage sera fait par les artistes, des grilles seront mises à disposition.

Article 5

Le jury, composé de 7 membres sera présidé par Patrick DESOMBRE artiste peintre et sculpteur, celui-ci se réunira le dimanche 25 août 2024 à 16 heures afin de procéder à la sélection des prix :

- Premier Prix 600 € (dont 200€ en carte cadeaux)
- Deuxième Prix 350 € (dont 150€ en carte cadeaux)
- Troisième Prix 200€ (dont 100€ en carte cadeaux)
- Quatrième Prix 100€ en carte cadeaux
- Cinquième Prix 50€ en carte cadeaux

Les toiles pourront être signées après les délibérations du jury.

La remise des prix à partir de 17 h salle du Tilleul sera suivie du vernissage de l' « EXPO PINTURA »

Article 6

Chaque peintre pourra vendre ses œuvres.

Article 7

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pendant la durée du concours et celle de l'exposition en cas de détérioration, vol, perte ou autres dégâts.

Article 8

Les participants autorisent l'utilisation par les organisateurs du droit à l'image des personnes et des œuvres présentées au concours : sites Internet, revue municipale, articles de presse....

Article 9

Les participants s'engagent à être présents lors de la remise des prix le dimanche 25 août 2024 à 16 heures 30. En cas d'absence de l'artiste le prix sera attribué au lauréat suivant.

Article 10

En cas de forte intempérie, l'organisateur se réserve le droit de reporter le concours. Dans ce cas, les candidats seront informés par téléphone ou par courriel.

Article 11

La décision du jury est souveraine et sans appel.

CONCOURS PINTURA

FICHE D'INSCRIPTION

PINTURA

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Pour les candidats mineurs, date de naissance :

Je soussigné(e) souhaite participer au concours de peinture « PINTURA » à Castelnou le 25 août 2024.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter pleinement et complètement .

Je confirme que j'ai lu et approuvé particulièrement les points suivants :

- Assurance : L'organisateur n'est pas responsable des œuvres, il décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols, incendies, détériorations, etc.

- Droit à reproduction : Je cède le droit à la reproduction de mon œuvre et des photos de moi en train de travailler prises lors du concours pour toute fin de promotion comme indiqué dans le règlement.

- J'accepte de laisser mon œuvre exposée dans la salle du Tilleul jusqu'au vendredi 30 août 2024 14 heures.

Fait à

, le

Signature

Pour les mineurs :

Je soussigné(e)

, représentant(e) légal(e) de

l'autorise à participer au concours.

Fait à

, le

Signature du représentant légal

CONCOURS PINTURA